



L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE

UN DEMI-SIÈCLE D'AMITIÉ ET DE COOPÉRATION

« Jamais projet plus grand, plus beau, ni plus utile n'occupa l'esprit humain que celui d'une paix perpétuelle et universelle entre les peuples d'Europe. »

Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), philosophe et écrivain français

Leurs pères, leurs grands-pères et leurs arrière-grands-pères se sont affrontés sur les champs de bataille. Ils y ont entrevu l'enfer. Leurs familles ont enduré privations, deuils, destructions, bombardements, occupation et, pour certains, la déportation dans les camps de la mort nazis. Leurs nations ont été traumatisées par les humiliations imposées aux vaincus. Elles ont appris à cultiver l'esprit de revanche.

Pendant 75 ans, entre 1870 et 1945, le centre du continent européen a ainsi vécu au rythme des affrontements entre ses puissances voisines et rivales : la France et l'Allemagne. Elles étaient devenues l'une pour l'autre « l'ennemi héréditaire ». Un cercle vicieux de méfiance obsessionnelle et de haine s'était enclenché.

Cette inimitié a nourri trois conflits sanglants : la guerre franco-allemande de 1870/1871, puis les

deux guerres mondiales (1914-1918 et 1939-1945). Le prix en fut incommensurable : plus de 70 millions de morts en Europe et dans le monde, dont 13 millions en Allemagne et en France. Et une Europe ravagée et exsangue.

Sur les ruines encore fumantes de ces tragédies, pourtant, le cours de l'Histoire s'est inversé. La réconciliation franco-allemande est devenue, après la Seconde Guerre mondiale, le ressort d'une reconstruction pacifique de l'Europe.

Elle fut officiellement scellée à Paris le 22 janvier 1963 par le traité de l'Élysée.

C'était il y a tout juste 50 ans.

Ce fut le point de départ symbolique d'une histoire totalement inédite d'amitié et de coopération entre les États et les peuples.



LE CHOIX DE LA PAIX

1945-1963

Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitule sans condition : la Seconde Guerre mondiale est terminée en Europe. L'Allemagne, terrassée matériellement et moralement, est divisée en quatre zones d'occupation par les vainqueurs. La France en fait partie. Elle mène une politique d'occupation très dure, visant à empêcher toute résurgence de la puissance allemande.

En 1949, la Guerre froide provoque la partition de l'Allemagne, foyer de l'affrontement Est-Ouest. Cela accélère l'intégration occidentale de la République fédérale, notamment au sein de l'Europe. Le 9 mai 1950, le ministre français des Affaires étrangères, Robert Schuman, formule une proposition fondatrice : placer la production allemande et française de charbon et d'acier sous une Haute autorité commune. Cela rend la guerre matériellement impossible entre les ennemis d'hier. La construction européenne est née.

Parallèlement, quelques consciences éclairées jettent les bases d'un rapprochement entre les sociétés française et allemande. Dès 1945, ces pionniers ont compris que la paix passerait par une meilleure compréhension mutuelle et par le soutien à la fondation d'une Allemagne démocratique. Rencontres, revues, jumelages : durant les années 1950, ils multiplient les activités de médiation.

Ce rapprochement se transformera en réconciliation à partir de 1958 sous l'impulsion du général de Gaulle et du chancelier Konrad Adenauer. Une réelle amitié se noue entre le héros de la Résistance française, devenu président de la République, et le chancelier démocrate-chrétien, pro-européen et au passé antinazi. Les intérêts de part et d'autre feront le reste. Le 22 janvier 1963, la France et l'Allemagne scellent officiellement leur réconciliation par le traité de l'Élysée .



© Picture-alliance / dpa



© Picture-alliance / DUMONT Bildarchiv

Dresde bombardée (1945) – Dresde aujourd'hui

AU-DELÀ DE LA HAINE PIONNIERS ET MÉDIATEURS

Au départ, ils ne sont qu'une poignée. Intellectuels, journalistes, écrivains, fonctionnaires, syndicalistes, hommes d'Église, acteurs du travail avec la jeunesse, ils sont souvent issus des milieux confessionnels catholiques et protestants, et des milieux résistants. Ce sont parfois d'anciens soldats, déportés ou prisonniers de guerre.

Dès 1945 et tout au long des années 1950, ils s'engagent en faveur du rapprochement entre Allemands et Français. Leurs idées n'ont pas d'impact politique direct, mais elles contribuent à faire évoluer les mentalités.

Après la Seconde Guerre mondiale, le rapprochement franco-allemand s'enracine ainsi dans la société civile, avant de prendre un élan politique.

L'INVENTION DU JUMELAGE : LA RÉCONCILIATION PAR LA BASE

En 1950, Montbéliard et Ludwigsburg scellent le premier jumelage franco-allemand. Un acte de courage, cinq ans après la fin de la guerre. Le maire de Montbéliard, Lucien Tharradin, déclare :

« On ne construit rien sur la haine ». « Qui ose encore nier la nécessité d'un rapprochement ? Se regarder toujours [...] le doigt sur la détente du fusil, prêts à mettre le feu au monde, n'est pas une existence raisonnable pour deux peuples. »

JOSEPH ROVAN

« L'ALLEMAGNE DE NOS MÉRITES »

« Plus nos ennemis avaient terni la figure humaine, plus nous sommes tenus à la respecter en eux, et même à l'embellir [...]. « L'Allemagne de demain sera la mesure de nos mérites. »

Joseph Rován, ancien déporté

Extrait d'un article publié dans la revue *Esprit*, le 1^{er} octobre 1945, alors que la France mène une politique d'occupation dure en Allemagne



« Invalides », caricature de Bertall parue dans le journal satirique *Le Grelot*, le 13 août 1871, au sujet de la guerre franco-allemande de 1870/1871.

© Picture-alliance / akg-images

ALFRED GROSSER

FAUT-IL PARLER DE « RÉCONCILIATION » ?

Selon le professeur Alfred Grosser, politologue, historien, sociologue et pionnier du rapprochement franco-allemand, « la réconciliation franco-allemande [...] a un sens pour la guerre de 1914-1918. L'affrontement s'est produit entre deux nations. [...] » En revanche, en 1945, la victoire a été celle des peuples libres sur le régime nazi. « Il n'y avait assurément pas lieu de se réconcilier avec les détenus allemands d'Hitler, mais à travailler avec eux, après la victoire sur le nazisme, pour que l'Allemagne d'après-guerre leur ressemble. »



Le professeur Alfred Grosser (né en 1925)

© Picture-alliance / Sven Simon

L'EUROPE, COMMUNAUTÉ DE DESTIN

Dans les années 1950, la réconciliation franco-allemande est indissociable de l'intégration européenne, qui débute sur fond de Guerre froide.

Tout commence par une proposition d'une incroyable audace en 1950 : mettre en commun la production sidérurgique et minière. C'est bannir toute guerre franco-allemande. Le projet, d'esprit fédéraliste, émane des réflexions de Jean Monnet sur l'avenir de l'Europe. En 1951, la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) inaugure la construction européenne.

La France et l'Allemagne forment le noyau dur, agrégeant la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Italie. Le 25 mars 1957, les « Six » signent les traités de Rome instituant la Communauté économique européenne (CEE) et l'Euratom. La CEE crée un marché commun favorisant la libre circulation des marchandises.

L'Europe avance concrètement. Mais la question de son architecture politique reste ouverte. En 1960, la France présente un projet français d'union politique, mais il échoue.



Konrad Adenauer (g.), Robert Schuman, Alcide De Gasperi (dr.)

© Picture-alliance / dpa

L'ACTE FONDATEUR : LA DÉCLARATION SCHUMAN

« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée. [...] »

Dans ce but, le gouvernement français propose immédiatement [...] de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

[...] La solidarité de production qui sera ainsi nouée manifestera que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible. »

Déclaration de Robert Schuman,
ministre français des Affaires étrangères, 9 mai 1950



La signature des traités de Rome, le 25 mars 1957

© Picture-alliance / akg-images

DEUX VISIONNAIRES

CHARLES DE GAULLE ET KONRAD ADENAUER

DEUX HOMMES SE RENCONTRENT
ET À TRAVERS EUX, DEUX PAYS



Discours du général de Gaulle à la jeunesse allemande
à Ludwigsburg en septembre 1962

DE GAULLE LOUE LE « GRAND PEUPLE » ALLEMAND

Durant sa visite officielle en Allemagne, du 4 au 9 septembre 1962, le général de Gaulle, incarnation de la Résistance française au nazisme, loue « *le grand peuple* » allemand, le plus souvent en langue allemande. Il est acclamé par la foule.

« Je vous félicite d'être de jeunes Allemands, c'est-à-dire les enfants d'un grand peuple. Oui ! d'un grand peuple ! qui parfois, au cours de son Histoire, a commis de grandes fautes et causé de grands malheurs condamnables et condamnés. Mais qui, d'autre part, répandit de par le monde des vagues fécondes de pensée, de science, d'art, de philosophie, enrichit l'univers des produits innombrables de son invention, de sa technique et de son travail, déploya dans les œuvres de la paix et dans les épreuves de la guerre des trésors de courage, de discipline et d'organisation. »

Discours à la jeunesse allemande,
Ludwigsburg, 9 septembre 1962

En 1958, le chancelier Adenauer craint d'abord que le retour au pouvoir du général de Gaulle, attaché à l'indépendance de la France, ne sape l'Europe naissante.

Le 14 septembre, le président français le convie dans l'intimité de sa résidence privée, à Colombey-les-deux-Églises. Simplicité, respect mutuel, culture et convictions communes : finalement, « *deux hommes se rencontrent et à travers eux, deux pays* », rapporte leur interprète, Hermann Kusterer.

En 1962, de Gaulle et Adenauer mettent en scène cette relation lors de visites officielles dans le pays voisin. Ils multiplient gestes symboliques et déclarations solennelles : messe de réconciliation en la cathédrale de Reims, puis discours de de Gaulle invitant le « *grand peuple* » allemand à construire l'amitié franco-allemande et l'avenir de l'Europe.

Cette volonté politique commune, le contexte de Guerre froide, favorable à l'intégration de l'Europe occidentale, et les intérêts de part et d'autre conduisent à la signature du traité de l'Élysée.

© Picture-alliance / dpa



Le général de Gaulle (g.) et
le chancelier Konrad Adenauer (dr.)



Le chancelier Adenauer à Reims, 8 juillet 1962

LE TRAITÉ DE LA RÉCONCILIATION

1963

Le général de Gaulle veut pérenniser la réconciliation solennelle, sacrée, scellée avec le chancelier Adenauer en 1962 à Reims et en Allemagne. Un traité d'amitié et de coopération est signé le 22 janvier 1963 dans le salon Murat du Palais de l'Élysée, à Paris. Il couronne le processus de réconciliation, posant les bases concrètes de relations d'amitié et de coopération entre la France et l'Allemagne. Une déclaration commune souligne sa dimension historique.

En 1963, le traité de l'Élysée n'est pas l'acte fondateur qu'il est devenu aujourd'hui. Certes, il représente un aboutissement : celui d'années d'efforts de rapprochement entre les sociétés et, surtout, celui de la volonté politique exprimée par de Gaulle et Adenauer. Mais il est largement le produit des circonstances et des intérêts du moment.

Du côté allemand, la construction du mur de Berlin, en août 1961, a renforcé la volonté d'alliance avec la France.

Du côté français, l'échec du projet gaulliste d'union politique de l'Europe (plan Fouchet), début 1962, pousse à accomplir avec la seule Allemagne ce qui n'a pas été possible à six.

Ce traité, que l'on considère aujourd'hui comme la clef de voûte de toute la coopération franco-allemande, semble d'abord promis à l'oubli. Il faudra quelques années pour que, au-delà des circonstances, les mécanismes qu'il institue révèlent leur puissante efficacité.



© Archives du ministère français des Affaires étrangères

La signature du traité de l'Élysée, le 22 janvier 1963

AMITIÉ ET COOPÉRATION, MODE D'EMPLOI

Dans une déclaration commune qui accompagne le traité, Adenauer et de Gaulle soulignent que la réconciliation franco-allemande constitue « *un événement historique qui transforme profondément les relations entre les deux peuples* ».

Ils ajoutent « *qu'un renforcement de la coopération entre les deux pays constitue une étape indispensable sur la voie d'une Europe unie, qui est le but des deux peuples* ».

Le traité règle l'organisation de la coopération franco-allemande, en particulier l'obligation d'une concertation politique régulière. Il comporte un programme en trois points : affaires étrangères, défense, éducation et jeunesse. Les relations économiques et la culture, au cœur de précédents accords bilatéraux ou européens, n'y figurent pas.



Le chancelier Adenauer (g.) et le général de Gaulle (dr.) lors de la signature du traité de l'Élysée, le 22 janvier 1963, à Paris

© Picture-alliance / united archives

LE CONTENU DU TRAITÉ : UNE MÉTHODE PLUS QUE DES OBJECTIFS

Outre le rôle central donné à la jeunesse par le biais des échanges, le principal apport du traité fut d'imposer une consultation régulière entre Paris et Bonn (puis Berlin). Le traité prévoit la réunion :

- **des chefs d'État et de gouvernement** « *à chaque fois que cela sera nécessaire et, en principe, au moins deux fois par an* » ;
- **des ministres des Affaires étrangères** « *au moins tous les trois mois* » ;
- **des hauts fonctionnaires des deux ministères des Affaires étrangères chargés des affaires politiques, économiques et culturelles**, « *chaque mois alternativement à Bonn et à Paris pour faire le point des problèmes en cours et préparer la réunion des ministres* ». **Les missions diplomatiques et les consulats** doivent, en outre, prendre « *tous les contacts nécessaires sur les problèmes d'intérêt commun* ».
- **des ministres de la Défense** « *au moins une fois tous les trois mois* », ainsi que **des ministres de l'Éducation** et des responsables de la politique culturelle ;
- **des chefs d'état-major des armées** « *au moins une fois tous les deux mois* » ;
- **des responsables de la politique de la jeunesse et de la famille** « *au moins une fois tous les deux mois* ».

Un suivi régulier de cette coopération est prévu.



Le traité de l'Élysée

AU (RE)COMMENCEMENT ÉTAIENT LES JEUNES

La déclaration accolée au traité appelle la jeunesse à jouer « *un rôle déterminant dans la consolidation de l'amitié franco-allemande* ». L'ambition est de voir les jeunes générations, vierges de l'expérience des trois guerres fratricides, inaugurer des relations nouvelles entre la France et l'Allemagne.

LE TRAITÉ APPELLE LA JEUNESSE À JOUER « UN RÔLE DÉTERMINANT DANS LA CONSOLIDATION DE L'AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE »



© OFAJ / DFJW

De jeunes cyclistes Allemands et Français se rencontrent dans le cadre d'un jumelage dans les années 1960.



© OFAJ / DFJW

Un camp de jeunes organisé par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) en 1964.

Il faut que les jeunes se rencontrent, se parlent, s'apprécient, s'investissent dans des activités communes : telle sera la stratégie. Le traité de l'Élysée aboutit ainsi, le 5 juillet 1963, à la création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ).

Se rencontrer suffit-il ? Le projet initial se révèle un peu idéaliste. Il se voit vite amélioré grâce à une réflexion pédagogique approfondie. Actif, inventif, engagé, l'OFAJ développe peu à peu des stratégies et des outils innovants pour favoriser les rencontres franco-allemandes d'enfants, d'adolescents, d'élèves, d'étudiants ou encore de jeunes professionnels. Jusqu'à aujourd'hui, il a permis à plus de huit millions de jeunes Français et Allemands de se connaître.

UN NOUVEAU DÉPART ?

Le traité de l'Élysée ne donne d'abord pas d'impulsion nouvelle.

Le 15 juin 1963, lors du vote de la loi de ratification au Bundestag, les députés allemands adoptent un préambule. Ils y précisent que les objectifs poursuivis par la République fédérale d'Allemagne restent inchangés, en particulier « *une association étroite entre l'Europe et les États-Unis d'Amérique* ».

De Gaulle venait de réaffirmer son indépendance vis-à-vis de Washington, notamment à propos de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE... Il est profondément déçu. « *Les traités - voyez-vous - sont comme les jeunes filles et les roses : ça dure ce que ça dure* », commente-t-il dans un moment de dépit.

Le chancelier Adenauer, âgé de 87 ans, laisse la place, en octobre 1963, à Ludwig Erhard. Paris et Bonn s'opposent sur la politique européenne : vision intergouvernementale contre supranationale. L'Europe stagne. Les rencontres prévues par le traité ont lieu, mais les ambitions en matière de politique étrangère et de défense s'envolent.



Le général de Gaulle (g.) et le chancelier Ludwig Erhard (dr.), le 21 juillet 1966, à Bonn

DES TRAITÉS ET DES ROSES

Au dépit du général de Gaulle après l'ajout d'un préambule à la loi de ratification du traité, le chancelier Adenauer répondit :

« [...] *Pour les roses, je m'y connais. Celles qui ont le plus d'épines sont les plus résistantes. Cette amitié entre la France et l'Allemagne est comme un rosier qui portera toujours des boutons et des fleurs. Sans cette amitié, tout effort en vue de créer l'Europe serait d'avance voué à l'échec.* »

« *Vous avez raison, M. le Chancelier, rétorqua de Gaulle. Notre traité n'est pas une rose, ni même un rosier mais une roseraie. Une rose ne dure que l'espace d'un matin. Mais une roseraie est sans limite si l'on prend soin de l'entretenir.* »



Le vote de la loi de ratification du traité de l'Élysée au Bundestag, le 15 juin 1963. Les députés allemands ajoutent un préambule.

UN MOTEUR POUR L'EUROPE

1969-1989

La coopération franco-allemande redémarre en 1969 avec le président Pompidou et le chancelier Brandt. Le principe de concertation porte ses fruits : les dirigeants apprennent à se connaître, à se comprendre et à anticiper le point de vue de l'autre.

En 1974, la méthode acquiert sa pleine efficacité avec le président Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt. Anciens ministres des Finances, amis, ils partagent la même analyse des problèmes monétaires qui s'abattent alors sur le monde. Ils élaborent des solutions communes, jetant les bases d'une future union monétaire européenne. Les avancées communautaires se succèdent. L'institution du Conseil européen, par exemple, imite à l'échelon européen le principe de consultation bilatéral.

Le « moteur » franco-allemand est né.

Ainsi, les visages changent, mais l'élan demeure. En 1983, le président Mitterrand vient exprimer au Bundestag sa solidarité devant la menace des euromissiles soviétiques. Le chancelier Kohl ne l'oubliera pas. Liés par l'amour de l'Histoire et l'expérience tragique de la guerre, les deux hommes sont attachés à construire ensemble l'Europe dans la paix. Le « moteur » tourne à plein régime. L'Europe multiplie les bonds en avant : abolition des frontières économiques et physiques, puis création de l'Union européenne (UE) et de l'euro.

Pompidou le gaulliste et Brandt le social-démocrate, Giscard d'Estaing le centriste et Schmidt le social-démocrate, Mitterrand le socialiste et Kohl le démocrate-chrétien l'ont prouvé : la vitalité du tandem franco-allemand ne dépend pas des appartenances politiques.



© Picture-alliance / dpa

Le président François Mitterrand (g.) et le chancelier Helmut Kohl (dr.)

UNE HISTOIRE DE « COUPLE »

Les années 1970 voient la montée des problèmes économiques internationaux : effondrement du système monétaire de Bretton Woods provoquant le flottement des monnaies, chocs pétroliers, crise économique, montée du chômage.

Face à ces difficultés, le chancelier allemand, Helmut Schmidt, et le président français, Valéry Giscard d'Estaing, forment un « tandem » efficace, jeune, au style plus simple et moderne. Cela ne signifie pas que l'Allemagne et la France soient toujours d'accord. Mais le dialogue permanent permet des avancées.

« *C'est une des phases des relations politiques franco-allemandes où les contraintes du traité de l'Élysée furent superflues* », note Hélène Miard-Delacroix, professeur à la Sorbonne, spécialiste des relations franco-allemandes.

La concertation devient ainsi bilatérale, européenne et internationale. Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt contribuent à créer le G7, qui regroupe les pays les plus industrialisés de la planète, et surtout le Conseil européen, qui réunit régulièrement les chefs d'État et de gouvernement européens.



Le président Valéry Giscard d'Estaing (g.) et le chancelier Helmut Schmidt (dr.)

© Picture-alliance / dpa



© Picture-alliance / dpa

Création d'un bac franco-allemand

Les années 1970-1980 voient l'élection du **Parlement européen** au suffrage universel, la création de l'**Agence spatiale européenne (ESA)** ainsi que celle des **lycées franco-allemands** et d'un **baccalauréat franco-allemand**.



Depuis 1979, le Parlement européen est élu au suffrage universel.

© Picture-alliance / dpa

LE PROJET EUROPÉEN RELANCÉ

Le président François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl entrent dans l'Histoire par un geste de paix très fort. Le 22 septembre 1984, ils se tendent la main de la réconciliation « par-delà les tombeaux » à Verdun, terre imprégnée du sang mêlé des combattants allemands et français de la Première Guerre mondiale.

Composé de deux Européens fervents, le « couple » franco-allemand donne un nouvel élan à l'Europe, en étroite concertation avec le président de la Commission européenne, Jacques Delors.

© Picture-alliance / dpa



Grâce à l'Acte unique, les personnes, les biens, les services et les capitaux peuvent circuler dans l'espace communautaire aussi librement qu'à l'intérieur d'un seul pays, sans l'obstacle des frontières nationales.



© Frédéric de La Mure / Ministère français des Affaires étrangères

Le président François Mitterrand (g.) et le chancelier Helmut Kohl (dr.) s'inclinent à Verdun sur les tombes des soldats français et allemands de la Première Guerre mondiale, 22 septembre 1984.

UN ESPACE SANS FRONTIÈRES INTÉRIEURES
DANS LEQUEL LA LIBRE CIRCULATION DES
MARCHANDISES, DES PERSONNES, DES SERVICES
ET DES CAPITAUX EST ASSURÉE

Leurs efforts aboutissent, en 1986, à la signature de l'Acte unique. Ce traité ambitieux modifie les règles de fonctionnement des institutions européennes et élargit les compétences communautaires pour permettre l'achèvement du marché intérieur. Le 1^{er} janvier 1993 naît le marché unique européen, un « *espace sans frontières intérieures dans lequel la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux est assurée* ».

Premier dirigeant à invoquer à nouveau le traité de l'Élysée en 1983, François Mitterrand en célèbre le 25^e anniversaire aux côtés d'Helmut Kohl en 1988.

UN EMBRYON D'EUROPE

Ouverte sur l'Europe, la coopération franco-allemande ressemble déjà, dans bien des domaines, à un laboratoire de l'Europe, formant le noyau de collaborations plus vastes.

AÉRONAUTIQUE ET ESPACE AIRBUS

Le consortium industriel Airbus Industrie, né en 1970, est à l'origine franco-allemand. Il s'est ouvert aux Espagnols (1971), puis aux Britanniques (1979). Depuis 2006, il appartient au groupe EADS, fruit de la fusion du Français Aérospatiale Matra, de l'Allemand DaimlerChrysler Aerospace AG (DASA) et de l'Espagnol CASA. EADS est un géant mondial dans le domaine des hélicoptères civils (Eurocopter), des avions de ligne (Airbus) et des technologies spatiales (Astrium).

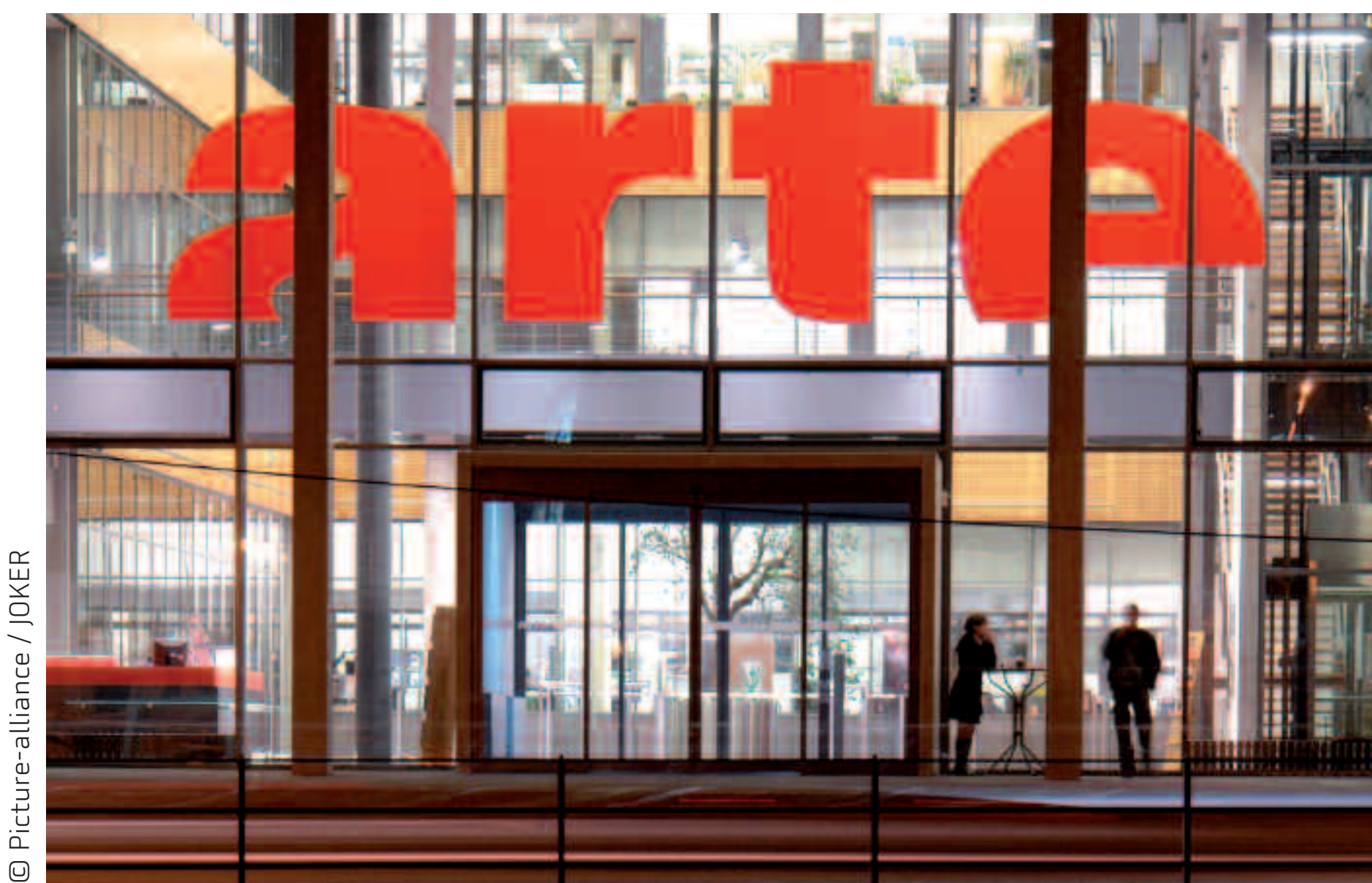


© Picture-alliance / Oliver Berg

L'avion Airbus A 380

TÉLÉVISION ARTE

Le projet d'une chaîne de télévision publique franco-allemande à vocation européenne naît à la fin des années 1980. Aujourd'hui, la chaîne ARTE émet depuis Strasbourg des émissions dans toute l'Europe, en plusieurs langues. Chaque dimanche soir à 19 heures 30, l'émission « Karambolage » explique avec humour les différences culturelles et linguistiques entre Français et Allemands.



© Picture-alliance / JOKER

Siège de la chaîne ARTE à Strasbourg

DÉFENSE LA BRIGADE FRANCO-ALLEMANDE (BFA)

Créée en 1989, la BFA fait figure de laboratoire de la défense européenne. Placée dès 1993 sous le contrôle opérationnel du Corps européen, forte aujourd'hui de 5 000 soldats français et allemands, elle a assumé des missions extérieures en Bosnie (1997) et en Afghanistan (2005). Son histoire est jalonnée de symboles de la paix retrouvée. En 1994, elle a défilé sur les Champs-Élysées pour la fête nationale française. En 2010, elle a vu l'installation du premier bataillon allemand sur le sol français depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.



© Picture-alliance / dpa

La brigade franco-allemande

NOUVEAUX ÉQUILIBRES ET NOUVEAUX DÉFIS

depuis 1990



© Picture-alliance / dpa

La chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989

Le 9 novembre 1989, une déflagration souffle l'ordre géopolitique mondial : la chute du mur de Berlin. La fin du conflit Est-Ouest produit des conséquences en cascade, de la réunification de l'Allemagne, en 1990, à celle de l'Europe, en 2004. Un monde nouveau, multipolaire, émerge.

La réunification crée une situation nouvelle pour le couple franco-allemand : nouvel équilibre économique, démographique, politique, glissement géographique de l'Allemagne vers le centre de l'Europe. La réponse commune sera un bond en avant de l'Europe.

Cette démarche visionnaire n'empêche ni les craintes, ni les tensions. Au tournant du XXI^e siècle, le moteur franco-allemand est incapable de dégager des compromis sur le fonctionnement de l'Europe élargie. Sans compter les divergences habilement tues sur la gestion de l'euro.

Mais le « réflexe » franco-allemand n'a pas disparu. Lors du 40^e anniversaire du traité de l'Élysée, en 2003, le président Jacques Chirac et le chancelier Gerhard Schröder lui insufflent un nouvel élan grâce à des mesures concrètes : renforcement de la coopération gouvernementale, création d'une Journée franco-allemande dans les écoles, soutien à l'apprentissage de la langue du partenaire.

À partir de 2007, la chancelière Angela Merkel et le président Nicolas Sarkozy forment le premier « tandem » né après la guerre. Ils font face ensemble à la crise financière mondiale, puis à celle de la zone euro, dont ils s'efforcent de corriger les défauts de construction. Un combat repris par la chancelière en 2012 aux côtés du président François Hollande.

UNE NOUVELLE ALLEMAGNE

Après la chute du mur de Berlin, l'Allemagne réalise son unité le 3 octobre 1990.

La France suit avec intérêt les événements qui se déroulent à sa porte. Elle possède toujours, par le statut hérité de la guerre, une responsabilité politique vis-à-vis de l'Allemagne. Le président français, François Mitterrand, apporte son soutien à la réunification menée par le chancelier Kohl. L'opinion française également, même si une partie des médias est plus circonspecte.

Ensuite, Paris et Bonn s'accordent sur la volonté de lier la réunification à un nouvel approfondissement de l'intégration européenne. Le processus débouche sur un double saut en avant qualitatif : une vaste réforme des institutions européennes, qui voit la naissance de l'Union européenne (UE), et la création d'une Union économique et monétaire (UEM), dotée d'une monnaie unique. Ces avancées sont consignées dans le traité de Maastricht, qui entre en vigueur en 1993.

LA RÉUNIFICATION DE L'ALLEMAGNE
DÉBOUCHE SUR UNE VASTE RÉFORME
DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES



© Picture-alliance / dpa

Le traité de Maastricht a créé l'Union européenne (UE).



© Picture-alliance / dpa

La chute du mur de Berlin a permis la réunification de l'Allemagne dans la démocratie.

FRANÇOIS MITTERRAND ET L'UNIFICATION ALLEMANDE

« Quoi qu'il en fût, le couple franco-allemand tenait bon. Le Chancelier et moi avions des vues semblables sur la construction de l'Europe et considérions cette ambition comme la pierre angulaire de notre action. »

François Mitterrand,
De l'Allemagne. De la France, 1996

UNIFIER L'EUROPE

Le chancelier Kohl le répète : « *L'unité de l'Allemagne et l'unité de l'Europe sont les deux faces d'une même médaille.* »

Après l'unification allemande, les pays du centre-est de l'Europe, libérés du joug soviétique, aspirent à rejoindre l'Union européenne, qui accepte ce souhait légitime.

Le choix est donc fait de mener de front approfondissement et élargissement de l'intégration européenne. C'est une tâche immense. Les pays de l'Est découvrent la démocratie et affichent un retard économique très important. De nouveaux débats surgissent : Faut-il créer une Europe à plusieurs vitesses ? À quoi doit ressembler l'architecture institutionnelle de la nouvelle Europe, deux fois plus nombreuse ?

Face à ces défis, le moteur franco-allemand patine. Les désaccords culminent lors de la négociation du traité de Nice, en 2000. L'Europe est bloquée. Situation intenable qui favorise une solution par le haut : un projet de Constitution européenne est mis en chantier. Bientôt, Paris et Berlin profitent des 40 ans du traité de l'Élysée pour relancer leur coopération de manière spectaculaire.



© Picture-alliance / ZB

Le 1^{er} mai 2004, l'Union européenne s'élargit à dix nouveaux pays d'Europe centrale et orientale.



© Picture-alliance / ZB

En mai 2004, des écoliers allemands et polonais plantent des arbres pour célébrer l'élargissement de l'Union européenne.



© Picture-alliance / dpa

Les anciens ministres des Affaires étrangères polonais, allemand et français, Krzysztof Skubiszewski, Hans-Dietrich Genscher et Roland Dumas

LE TRIANGLE DE WEIMAR

Né au lendemain de la chute du Rideau de fer, le 29 août 1991, le Triangle de Weimar symbolise la réconciliation de l'Allemagne avec ses voisins européens à l'est comme à l'ouest. Il est le fruit d'une initiative commune des ministres des Affaires étrangères allemand, français et polonais, Hans-Dietrich Genscher, Roland Dumas et Krzysztof Skubiszewski. Il vise à renforcer le dialogue entre les trois pays, non seulement entre les responsables politiques, mais aussi entre les sociétés civiles.

L'EURO, UNE MONNAIE EN PARTAGE

L'euro est en grande partie un enfant du « tandem » franco-allemand. Depuis les fondations, posées dans les années 1970, jusqu'à aujourd'hui, celui-ci a su s'accorder pour servir l'intérêt général de l'Europe.

L'euro est né du traité de Maastricht. Il a été créé en 1999, un an après son institut d'émission, la Banque centrale européenne, située à Francfort, en Allemagne. Les Européens ont eu entre leurs mains les pièces et les billets en euros à partir du 1^{er} janvier 2002. Aujourd'hui, 17 pays partagent cette monnaie commune.

Depuis 1999, l'euro incarne stabilité et prospérité. En supprimant les problèmes de conversion et de parité, il facilite les échanges commerciaux. Il est aussi devenu une monnaie de réserve de premier plan.

Depuis 2010, cependant, la crise des dettes souveraines a obligé les dirigeants européens à consolider l'édifice de l'Union économique et monétaire (UEM). « *Nous avons compris ce qui [en] fait l'essence : l'Europe est une communauté de responsabilité* », a déclaré la chancelière Angela Merkel. En 2012, la zone euro s'est ainsi dotée d'un fond de sauvetage permanent en cas de crise, le Mécanisme européen de stabilité (MES). Elle a aussi adopté un traité budgétaire visant à mieux coordonner les politiques économiques de ses États membres.

© Picture-alliance / dpa



La Banque centrale européenne (BCE), à Francfort (Allemagne)

EN TANDEM DANS LE VILLAGE GLOBAL

Mondialisation, climat, crises financières, sécurité : au XXI^e siècle, beaucoup de problèmes ont une dimension internationale. La concertation franco-allemande permet souvent la défense de positions communes.

En 2003, Jacques Chirac et Gerhard Schröder ont ainsi affiché ensemble leur refus de s'engager dans la guerre d'Irak, contrairement à d'autres dirigeants européens.

La même année, de manière inédite, le président Chirac a parlé au nom de l'Allemagne lors d'un Conseil européen. Le chancelier Schröder l'a ensuite fait au nom de la France aux Nations unies.

Angela Merkel et Nicolas Sarkozy, eux, ont plaidé ensemble pour le renforcement de la régulation financière au G20 de Londres, puis au sommet de Copenhague en faveur d'un accord mondial contraignant sur le climat.

En 2012-2013, Angela Merkel et François Hollande soulignent, eux, la valeur de la réconciliation franco-allemande, en en commémorant ensemble toutes les étapes historiques, à Reims, Ludwigsburg et Berlin.

LA CONCERTATION FRANCO-ALLEMANDE
PERMET SOUVENT LA DÉFENSE DE
POSITIONS COMMUNES



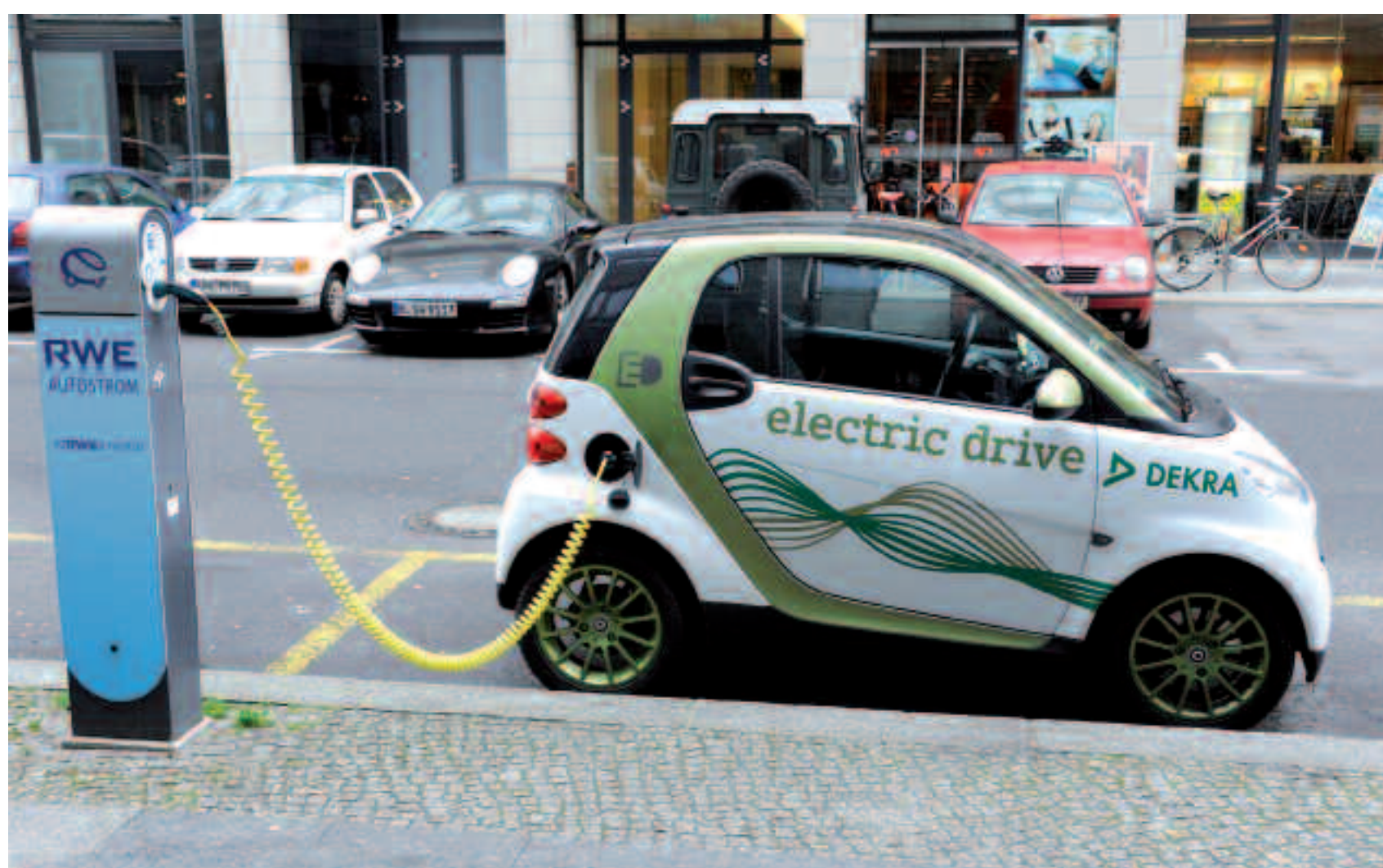
En 2003, Paris et Berlin se sont opposés côte à côte à la guerre d'Irak.

© Picture-alliance / dpa



Sommet de Copenhague sur le climat, décembre 2009

© Picture-alliance / dpa



© Picture-alliance / Geisler-Fotopress

La réflexion sur la voiture de demain est l'un des projets de coopération de l'Agenda 2020.

AGENDA 2020

Face aux défis contemporains, la France et l'Allemagne ont aussi adopté, en 2010, un « Agenda 2020 ». Il contient 80 propositions de coopération bilatérale sur des enjeux d'avenir et vise, notamment, à doter l'économie européenne « *d'un modèle de croissance forte et continue* ».

50 ANS APRÈS UNE RELATION MODÈLE ?

Le général de Gaulle avait raison : le traité de l'Élysée n'était pas une rose éphémère, mais bien « *une roseraie [qui] dure sans limite si l'on prend soin de l'entretenir* ». En cinquante ans, il a permis l'épanouissement de relations d'une densité unique au monde.

Premier succès : une coopération politique très intense. La concertation systématique a créé des habitudes, noué des liens, appris à concilier les approches. Et ce, à tous les niveaux, du sommet de l'État à la base de l'administration. Quoi de plus normal, aujourd'hui, que la tenue d'un Conseil des ministres franco-allemand ? Qu'un échange de fonctionnaires ? Que la définition d'une position franco-allemande avant un Conseil européen ?

Français et Allemands, pourtant, abordent bien souvent les problèmes de façons différentes, voire opposées. Songeons à l'énergie nucléaire, à l'environnement, au rapport à la monnaie... Mais là réside, en réalité, la clé de leur efficacité. Contraints d'approfondir la discussion, forcés de sortir de leur logique pour envisager celle de l'autre, Français et Allemands parviennent à des compromis fédérateurs, capables d'entraîner ensuite de nombreux partenaires européens.

La principale réussite du traité réside cependant dans l'amitié nouée entre les peuples. Elle a été portée par la société civile, ainsi que par le développement d'échanges permanents entre jeunes, entre chercheurs, entre artistes, entre simples citoyens et bien sûr entre entreprises. Cette amitié semble aujourd'hui évidente. C'est une consécration. Toutefois, chaque génération doit continuer à la porter et à l'approfondir.



L'EUROPE EN PAIX

La réalisation majeure du tandem franco-allemand est incontestablement la victoire de la paix sur l'inimitié héréditaire, et sa consolidation par l'intégration européenne.

En 2012, elle a été consacrée par l'attribution du Prix Nobel de la paix à l'Union européenne (UE). « *Aujourd'hui, une guerre entre l'Allemagne et la France est impensable. Cela montre combien, grâce à des efforts bien sentis et en bâtissant une confiance mutuelle, des ennemis historiques peuvent devenir des partenaires proches* », a salué le Comité Nobel.

Mais la paix n'est jamais un acquis définitif. « *La paix. [...] Il ne sert à rien hélas de l'invoquer comme une puissance invisible, il faut la construire, la reconstruire chaque jour, la consolider, la garantir. Il faut du sang-froid et de la volonté* », avait dit le président Mitterrand au Bundestag, en 1983.

Ainsi, depuis la poignée de main historique de Verdun jusqu'aux commémorations du 50^e anniversaire du traité de l'Élysée, les dirigeants français et allemands cultivent l'esprit de réconciliation en multipliant gestes et paroles symboliques.

Depuis 2006, il existe aussi un manuel d'histoire franco-allemand, conçu pour éviter que les œillères nationales ne forgent la conscience transmise aux lycéens.

AUJOURD'HUI, UNE GUERRE
ENTRE L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE
EST IMPENSABLE.

60^e ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT ALLIÉ EN NORMANDIE CAEN, 6 JUIN 2004 ⁽²⁾

Pour la première fois, un chancelier allemand assiste aux commémorations du débarquement allié, début de la libération de l'Europe du nazisme. « *En ce jour du souvenir et de l'espérance, les Françaises et les Français vous reçoivent plus que jamais en ami. Ils vous reçoivent en frère* », déclare le président Chirac. « *Le souvenir que la France garde du 6 juin 1944 est différent de celui de l'Allemagne et pourtant, ce souvenir a fait naître chez les uns et les autres le même sentiment : nous sommes convaincus que nous voulons la paix* », répond le chancelier Schröder.

91^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE PARIS, 11 NOVEMBRE 2009 ⁽³⁾

Nicolas Sarkozy et Angela Merkel prolongent, 25 ans après, la poignée de main de Verdun en rallumant la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. « *Nous ne commémorons pas la victoire d'un peuple contre un autre mais une épreuve qui fut aussi terrible pour l'un que pour l'autre. [...] L'amitié de l'Allemagne et de la France est un trésor* » déclare le président Sarkozy. « *Nous n'oublierons jamais à quel point les Français ont dû souffrir à cause des Allemands durant la première moitié du XX^e siècle [...]. La France a tendu à l'Allemagne la main de la réconciliation. L'Allemagne ne l'oubliera jamais. L'Allemagne a accepté cette main tendue avec gratitude* », ajoute la chancelière Merkel.

40^e ANNIVERSAIRE DU TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE VERSAILLES, 22 JANVIER 2003 ⁽¹⁾

Les parlements français et allemand siègent ensemble, pour la première fois de leur histoire, à Versailles, lieu d'humiliations successives. L'Empire allemand y fut proclamé après la défaite française de 1870. En 1919, le traité de paix imposant de lourdes réparations à l'Allemagne, désignée comme responsable de la Première Guerre mondiale, y fut également signé.



CONCERTATION À TOUS LES ÉTAGES

Les rencontres instituées par le traité de l'Élysée n'ont cessé de s'intensifier. Au sommet, chancelier et président se concertent en permanence, multipliant les tête-à-tête. Depuis 2004, un Conseil des ministres franco-allemand se tient deux fois par an. Depuis 2010, des ministres peuvent prendre part, sur invitation, au Conseil des ministres du pays partenaire. Enfin, à chaque niveau de responsabilité, Français et Allemands se parlent aussi directement qu'au sein de leur propre administration.

Les deux secrétaires généraux pour la coopération franco-allemande, l'un français (Bernard Cazeneuve), l'autre allemand (Michael Link), sont chargés de dynamiser cette concertation. À travers eux, elle s'inscrit pleinement dans le cadre européen puisqu'ils sont, par ailleurs, ministre (ou ministre adjoint) aux Affaires européennes de leurs pays respectifs.

Des groupes d'amitié France-Allemagne existent à l'Assemblée nationale, au Sénat, au Bundestag et au Bundesrat. Ils animent une active coopération parlementaire : colloque annuel, session commune des commissions des Affaires étrangères, dialogue entre les partis politiques, échange d'assistants parlementaires.

Des institutions complètent cette infrastructure : Conseil franco-allemand de défense et de sécurité, Conseil économique et financier franco-allemand, Conseil franco-allemand de l'environnement, Haut conseil culturel franco-allemand.



Le président François Hollande (g.) et la chancelière Angela Merkel (dr.)

© Picture-alliance / dpa



Laurent Fabius (g.) et Guido Westerwelle (dr.), ministres français et allemand des Affaires étrangères

© Picture-alliance / dpa



Réunion du Conseil des ministres franco-allemand à la chancellerie fédérale, à Berlin

© Picture-alliance / dpa

LA « MÉTHODE » FRANCO-ALLEMANDE EN EUROPE

Quand la concertation franco-allemande fonctionne, l'Europe avance. Quand elle patine, l'Europe s'arrête. Le moteur franco-allemand alterne « *phases d'efficacité et de repli* », constate Hélène Miard-Delacroix, professeur à la Sorbonne. Selon elle, la « *méthode franco-allemande* » comprend trois étapes : analyse des enjeux auxquels ni l'un, ni l'autre ne peut renoncer, identification des intérêts et approches en présence, puis définition de pistes pratiques à suivre en commun.

DES ENTREPRISES, DES MARCHANDISES ET DES HOMMES

AU CARREFOUR DES RÉSEAUX TRANSEUROPEËNS

Communications, énergie, transports : l'axe franco-allemand est un nœud stratégique pour le développement de réseaux transeuropéens. Ces dernières années, par exemple, l'ouverture de liaisons ferroviaires à grande vitesse (TGV et ICE) entre Paris et Cologne, Francfort ou Munich a rapproché le sud, l'est et l'ouest de l'Europe.



© Picture-alliance / dpa

INVESTISSEMENTS : LES SECTEURS PRIVILÉGIÉS

AUTOMOBILE ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES ET MÉDICAUX SERVICES COMMERCIAUX ET FINANCIERS TÉLÉCOMS	SERVICES AUX ENTREPRISES INDUSTRIE (CHIMIE, AUTOMOBILE, AÉRONAUTIQUE) COMMERCE BIENS DE CONSOMMATION PRODUITS DE LUXE
INVESTISSEMENTS ALLEMANDS EN FRANCE	INVESTISSEMENTS FRANÇAIS EN ALLEMAGNE

Source : Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie

Situées au cœur d'un vaste marché de 500 millions de consommateurs, l'Allemagne et la France sont les deux premières économies d'Europe. Elles génèrent la moitié du produit intérieur brut (PIB) de la zone euro et 40 % de celui de l'Union européenne (UE). Leurs liens commerciaux, industriels et humains sont innombrables.

2 900 entreprises d'origine allemande sont ainsi implantées en France et 2 300 sociétés françaises en Allemagne. Elles représenteraient un vivier de 605 000 emplois.

Le commerce entre les deux pays atteint le volume considérable de 168 milliards d'euros (2011). L'Allemagne est le premier client et le premier fournisseur de la France. La France est son premier client et son troisième fournisseur.

Enfin, des milliers de Français et d'Allemands traversent chaque jour la frontière pour aller travailler de l'autre côté du Rhin. La coopération transfrontalière s'institutionnalise. Eurodistricts et « grandes régions » sont des laboratoires de l'intégration territoriale en Europe.

COOPÉRATIONS INDUSTRIELLES

L'industrie est un domaine privilégié de la coopération franco-allemande. De l'aéronautique (Airbus-EADS) à la pharmacie, nombre d'investissements croisés et de fusions d'entreprises ont permis de créer des géants sectoriels européens ou mondiaux.



© Picture-alliance / ZB

À L'ÉCOLE DE L'EXCELLENCE

ARTISTES MÉDIATEURS

Des metteurs en scène comme Thomas Ostermeier, des films comme *Intouchables* et des artistes plasticiens comme Anselm Kiefer ont fait vibrer le pays voisin. De même que la chorégraphe Pina Bausch, décédée en 2009. *Pina*, le film que lui a consacré Wim Wenders, a rencontré un grand succès en France.



L'UNIVERSITÉ FRANCO-ALLEMANDE (UFA)

Sciences politiques, droit, lettres, gestion, informatique, sciences de l'ingénieur : fondée en 1999, l'UFA propose plus de 130 cursus d'études binationaux et trinationaux, de la Licence au doctorat. Les étudiants effectuent une partie de leurs études dans chaque pays. C'est une clé pour entrer sur le marché européen du travail !



La France et l'Allemagne sont deux nations de science, d'éducation, d'art et de culture. Intenses dès le XVIII^e siècle, leurs échanges dans ces domaines sont plus vivants que jamais.

Le théâtre, la danse, le cinéma, la peinture, la musique, la philosophie, la littérature nourrissent abondamment l'intérêt réciproque. Nombreux sont les artistes qui vivent ou travaillent dans l'autre pays. Sur le plan institutionnel, la coopération passe par le Haut conseil culturel franco-allemand et par une Académie franco-allemande du cinéma.

Dans le domaine éducatif, les contacts commencent de plus en plus tôt. D'ici à 2020, 200 écoles maternelles franco-allemandes doivent voir le jour. Des milliers d'élèves préparent déjà l'Abibac, le bac franco-allemand. Les études supérieures fournissent aussi souvent l'occasion d'une découverte prolongée du pays voisin.

Enfin, une coopération scientifique intense et variée se développe grâce à des partenariats, par exemple entre la Société Max Planck et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

RECHERCHE EN ÉQUIPE

D'ici à 2020, la France et l'Allemagne veulent donner à leur collaboration scientifique une dimension stratégique. Déjà renforcée depuis 2002 par les Forums de la coopération franco-allemande en recherche, celle-ci aborde tous les domaines : espace, alimentation, santé, énergie, sciences humaines, etc.



SOCIÉTÉ : LE DIALOGUE INACHEVÉ

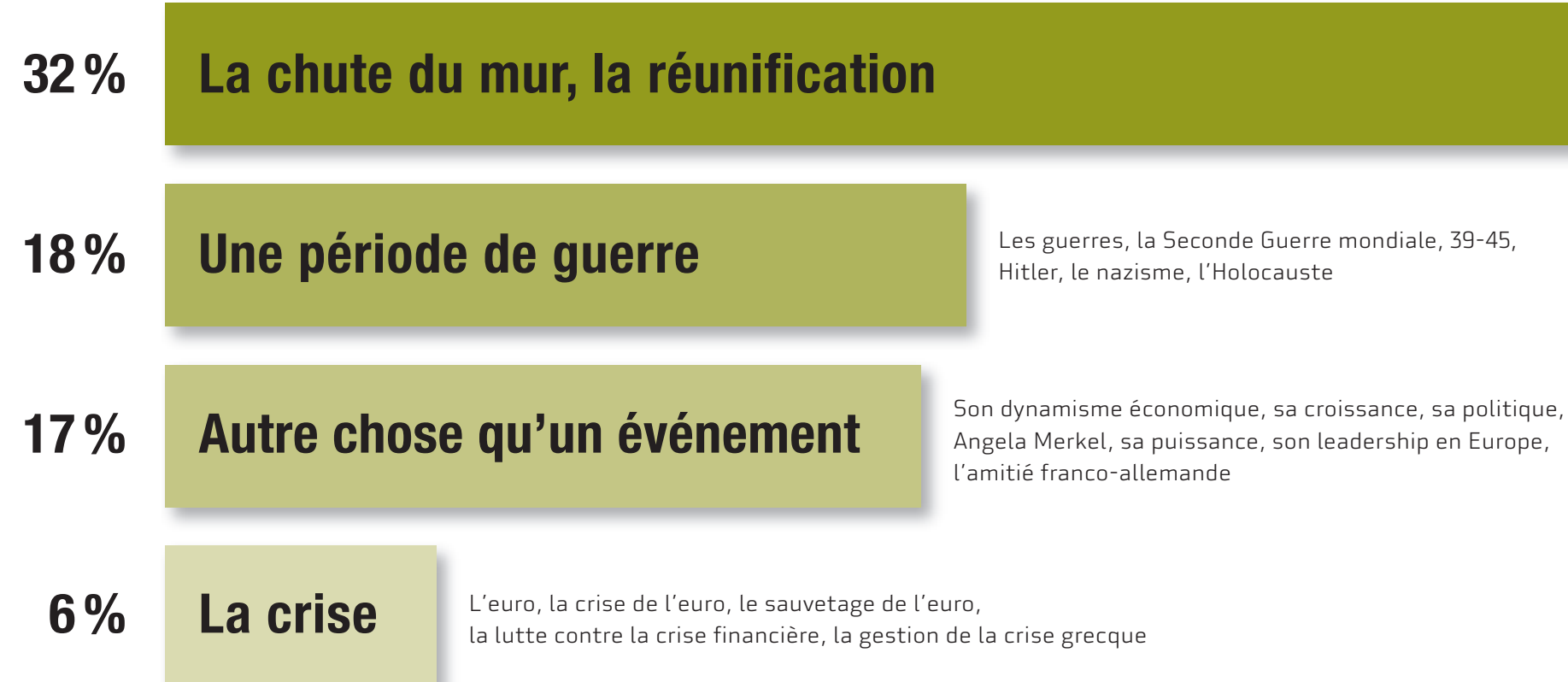
Cinquante ans après le traité de l'Élysée, l'amitié franco-allemande a gagné tous les domaines et toutes les couches de la société. Elle est portée par un vaste réseau unissant les hommes et les institutions.

Les échanges, notamment de jeunes, en demeurent un ferment vital. La plupart des participants l'affirment : ces rencontres sont une source inépuisable d'enrichissement à la fois culturel et humain. Outre l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), la Fédération des Maisons franco-allemandes apporte également, depuis 1997, sa pierre à l'édifice.

Mais l'amitié franco-allemande est pour partie victime de son succès. Elle semble acquise alors qu'elle nécessite un travail quotidien. Le sentiment de proximité tend à faire oublier les différences linguistiques et culturelles. Or, ces dernières reviennent comme un boomerang dès lors qu'on les néglige.

Un symptôme inquiète ainsi depuis plusieurs années : les élèves qui apprennent la langue du partenaire tendent à se raréfier. Un peu plus de 15 % des élèves français et près de 20 % des élèves allemands apprennent aujourd'hui la langue du partenaire. Des efforts de relance ont été entrepris depuis quelques années.

QUEL EST L'ÉVÉNEMENT QUE VOUS ASSOCIEZ LE PLUS À L'ALLEMAGNE ?



Source : Sondage IFOP pour l'ambassade d'Allemagne à Paris, Janvier 2012



Les jeunes ambassadeurs de l'OFAJ, 2011

© Amélie Losier

EN CHIFFRES

L'amitié franco-allemande, c'est aujourd'hui :

5 000

partenariats entre écoles

2 200

jumelages entre villes et régions

200 000

jeunes par an qui découvrent le pays voisin grâce à un échange organisé par l'OFAJ

55 000

couples franco-allemands

LES STÉRÉOTYPES ONT-ILS DISPARU ?

50 ans après la signature du traité de l'Élysée, les clichés s'estompent. 82 % des Français disent avoir une bonne image de l'Allemagne. Et ils l'associent beaucoup moins aux guerres qu'à des événements récents comme la chute du mur de Berlin. Cependant, une majorité voit encore dans les relations franco-allemandes un « partenariat » plus qu'une « amitié ».

UN MODÈLE TRANSPOSABLE ?

Entretien avec Frank Baasner,
directeur de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg (DFI),
spécialiste des relations franco-allemandes *



© Deutsch-Französisches Institut (DFI)

Frank Baasner

Pourquoi la relation franco-allemande est-elle de plus en plus étudiée en tant que « modèle » ?

Des ennemis qui se sont opposés plusieurs fois par le passé ont réussi à se réconcilier. Cela suscite de l'admiration en Europe et au-delà. Nombreux sont les hauts responsables politiques qui mentionnent l'exemple franco-allemand lorsqu'ils parlent d'une inimitié héréditaire apparemment insurmontable. [...] On demande la recette de ce succès.

Quels éléments du traité de l'Élysée vous semblent transposables à d'autres conflits ou pays ? La réconciliation entre les deux peuples peut-elle être imitée ?

La spécificité des relations franco-allemandes après 1945 réside en ce que la réconciliation est d'abord venue de la société, avant d'être politiquement achevée et couronnée par le traité de l'Élysée. Ce qui importe est l'étendue des réseaux personnels, qu'il s'agisse des jumelages, des échanges scolaires ou des sociétés franco-allemandes.

On ne peut pas dire en général que la réconciliation franco-allemande soit imitable. Tout dépend des conditions historiques particulières. Mais il y a des leçons à tirer et des éléments à reproduire.

Il s'agit surtout de la régularité des contacts au plus haut niveau et de l'aspect pédagogique de la consultation permanente que l'on pourrait imiter. Et, bien sûr, les échanges de jeunes sur le modèle de l'OFAJ sont un instrument utilisable partout dans le monde.

* Contribution récente : Stefan Seidendorf (Éd.),
Deutsch-französische Beziehungen als Modellbaukasten?, Nomos, 2012



© Picture-alliance / dpa

En 2003, le 40^e anniversaire de la signature du traité de l'Élysée a marqué une prise de conscience : les pionniers de la réconciliation disparaissent peu à peu, et il revient à de nouvelles générations de reprendre le flambeau.

En 2013, à l'heure du 50^e anniversaire, l'avenir de la coopération franco-allemande est plus que jamais entre les mains de la jeunesse. Ni la paix, ni l'amitié ne sont des acquis définitifs. Il appartient à chaque génération de relancer la curiosité pour l'autre, de stimuler le désir de partage, de recréer de l'enthousiasme. Entre la France et l'Allemagne, le véritable danger n'est pas dans la différence. Il est dans l'indifférence.

En ce début de XXI^e siècle, les jeunes Français et les jeunes Allemands partagent, de plus, un défi commun : construire l'Europe. La mondialisation, les nouvelles technologies, les crises économique, financière, énergétique et climatique, les nouvelles menaces en matière de sécurité : tout incite à trouver les voies d'une intégration toujours plus poussée pour que l'Europe puisse continuer de défendre son modèle et ses valeurs à travers le monde.

La réconciliation franco-allemande a donné naissance à une coopération très dense, fondée sur une profonde confiance. C'est un précieux héritage. Il a plus que jamais vocation à être défendu et mis au service de l'Europe.

AU-DELÀ DE LA RÉCONCILIATION

« De même que l'Europe a fourni le cadre nécessaire à la réconciliation franco-allemande, cette entente a été et demeure à la fois la condition préalable, la base et le moteur du processus d'unification européenne. »

Helmut Kohl, chancelier allemand

